|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 1/3 | Avril 2019 |
| Étudiante ouïghoure portée disparue depuis décembre 2017 | |
| Chine / (Malaisie) | |
| Guligeina Tashimaimaiti | |

|  |
| --- |
| Guligeina Tashimaimaiti, étudiante en doctorat à l’Université de Technologie, en Malaisie, a été vue pour la dernière fois par son ami Sammy (son nom a été modifié pour protéger son identité) à l’aéroport international de Senai, en Malaisie, le 26 décembre 2017. Compte tenu de la répression sans précédent qui s’abat sur les Ouïghours et d’autres minorités ethniques dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, Sammy et la sœur aînée de Guligeina Tashimaimaiti, Gulzire, craignent qu’elle ne soit détenue dans un camp de «rééducation». Bien que des amis et des proches lui aient déconseillé de retourner dans la région, Guligeina Tashimaimaiti s’inquiétait pour ses parents qu’elle n’avait réussi à contacter depuis sa dernière visite à Yili en février 2017.  Le 29 mars a marqué le deuxième anniversaire de l’adoption du «règlement relatif à la lutte contre l’extrémisme», à la suite de laquelle de nombreux établissements de détention ont été créés dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang. Dans ces établissements, dits «de lutte contre l’extrémisme», «d’études politiques» ou encore «de transformation par l’éducation» ou même de «formation professionnelle», des personnes sont placées en détention arbitrairement pour une durée indéterminée et contraintes d’étudier la législation et les politiques de la Chine.  Les Ouïghours et les autres minorités ethniques à majorité musulmane de la région autonome ouïghoure du Xinjiang sont victimes depuis longtemps de violations de leurs droits fondamentaux, et notamment de leurs droits aux libertés de religion et d’association. Ces dernières années, les autorités se sont mises à les cibler de manière plus globale et à plus grande échelle. Elles ont recours à divers moyens de répression, notamment la détention arbitraire généralisée, la surveillance technologique, l’utilisation accrue de patrouilles de rue lourdement armées, le renforcement des postes de contrôle et tout un arsenal de politiques intrusives qui bafouent les droits humains. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez **écrire une lettre courtoise** en anglais, chinois ou français **au secrétaire du Parti communiste de la région autonome ouïghoure du Xinjiang**. Engagez-le à révéler où se trouve Guligeina Tashimaimaiti ;  Demandez instamment de mettre fin à la politique de « transformation par l’éducation » et aux « centres de lutte contre l’extrémisme » et de faire cesser la détention arbitraire de Ouïghours et d’autres membres de minorités ethniques à majorité musulmane dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang. |
|  |
| **🡪** **Formule d’appel** : Dear Secretary, / Monsieur, |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 4.** |

**🡪** **Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| LETTRE COURTOISE À | COPIES À |
| SECRÉTAIRE DU PARTI COMMUNISTE DE LA RÉGION AUTONOME OUÏGHOURE DU XINJIANG Party Secretary of the Xinjiang Uighur Autonomous Region Chen Quanguo 479 Zhongshan Lu Wulumuqi Shi Xinjiang CHINE / PEOPLE’S REPUBLIC OF CHINA | Ambassade de la République Populaire de Chine Kalcheggweg 10 3006 Berne Fax: 031 351 45 73 // 031 351 39 82 E-mail: [dashmishu@hotmail.com](mailto:dashmishu@hotmail.com)   Ambassade de Malaisie Jungfraustrasse 1 3005 Berne Fax: 031 350 47 02 E-mail: [mwberne@kln.gov.my](mailto:mwberne@kln.gov.my) |

Nom en chinois : 陈全国

Titre en chinois : 新疆维吾尔自治区党委书记

Adresse en chinois : 新疆维吾尔自治区乌鲁木齐市天山区中山路479号

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli -2/3 | Avril 2019 |
| Des rassemblements pacifiques devraient pouvoir être menées à nouveau | |
| Turquie | |
| « Mères du samedi » | |

|  |
| --- |
| Le rassemblement pacifique des «Mères du samedi», un groupe organisant des veillées hebdomadaires pour les victimes de disparitions forcées depuis le milieu des années 1990, est interdit depuis août 2018. Le groupe, principalement composé de femmes dont des proches ont disparu, a été dispersé de force le 25 août 2018**\*\*** par la police, qui a utilisé du gaz lacrymogène et des canons à eau. Depuis lors, le groupe n’a plus été autorisé à organiser ses veillées dans le lieu habituel, en dépit du fait que ces rassemblements et les discours tenus pendant ceux-ci étaient de complètement pacifiques.  Le 25 février a marqué les six mois de la violente dispersion à Istanbuldu rassemblement des «Mères du samedi» qui sont depuis empêchées de tenir leurs veillées pacifiques hebdomadaires.  En 2011, le président Recep Tayyip Erdoğan, alors Premier ministre, avait rencontré certains proches des disparus et avait promis que son gouvernement commencerait à travailler sur les disparitions. Aujourd’hui, les «Mères du samedi» veulent à nouveau le rencontrer pour lui demander de tenir sa promesse et trouver une solution à l’impasse qu’engendre l’interdiction du mouvement.  **\*\***Vous pouvez profiter du 25 du mois (avril, mai) comme date clef pour envoyer des appels au président. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez **écrire une lettre courtoise** en bon anglais, turc ou français **au président** de la Turquie. Engagez-le à accepter de rencontrer les « Mères du samedi » ;  Demandez-lui instamment de veiller à ce que l’interdiction des veillées hebdomadaires des « Mères du samedi » soit levée et à ce que les futures veillées puissent se tenir sur la place Galatasaray sans restriction illégale, afin que les participants puissent exercer leur droit aux libertés d’expression et de réunion pacifique. |
|  |
| **🡪** **Formule d’appel** : Dear President, / Monsieur le Président, |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 5.** |

**🡪** **Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| PRÉSIDENT Mr Recep Tayyip Erdoğan Cumhurbaşkanlığı Külliyesi Beştepe – Ankara TURQUIE  Fax : +90 312 525 58 31 E-mail : [contact@tccb.gov.tr](mailto:contact@tccb.gov.tr) | Ambassade de la République de Turquie Lombachweg 33 Case postale 34 3000 Berne 15  Fax: 031 352 88 19 E-mail: [botschaft.bern@mfa.gov.tr](mailto:botschaft.bern@mfa.gov.tr) |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 3/3 | Avril 2019 |
| Le meurtre en 2016 d’une défenseure des droits humains reste flou | |
| Honduras | |
| Berta Cáceres (COPINH) | |

|  |
| --- |
| Le 2 mars 2019 a marqué le troisième anniversaire de la mort de Berta Cáceres, dirigeante et cofondatrice du Conseil civique d’organisations indigènes et populaires du Honduras (COPINH – Consejo Cívico de Organizaciones Populares e Indígenas de Honduras). Elle a été abattue dans sa ville natale de La Esperanza (département d’Intibucá), au Honduras. Berta Cáceres et le COPINH faisaient campagne contre la construction du barrage hydroélectrique d’Agua Zarca, sur la rivière Gualcarque, située sur des terres ancestrales des Lencas. Le COPINH défend notamment son droit au consentement libre, préalable et éclairé. En raison de leur travail sur les droits des peuples autochtones, les territoires et les ressources naturelles, Berta Cáceres et le COPINH ont fait pendant des années l’objet de menaces à répétition, de tentatives de criminalisation de leur travail, d’agressions physiques et de harcèlement.   Le 29 novembre 2018, le Tribunal pénal national a conclu le procès de huit personnes accusées d’être impliquées dans l’assassinat de cette dirigeante de la communauté indigène lenca et défenseure de l’environnement. Douglas Bustillo (un militaire à la retraite), Henry Hernández (un ancien soldat), Edilson Duarte Meza, Óscar Torres, Sergio Rodríguez Orellana (un dirigeant de la société de construction DESA) et Mariano Díaz Chávez (un commandant de l’armée) ont tous été reconnus coupables de meurtre par le tribunal. Emerson Duarte Meza, le frère d’Edilson Duarte Meza, a été déclaré non coupable. Emerson Duarte Meza était en possession de l’arme quand il a été arrêté en mai 2016, mais le tribunal n’a trouvé aucun élément de preuve contre lui. David Castillo, le directeur général de DESA arrêté le 2 mars 2018, est quant à lui toujours en attente de son procès.  Un rapport d’un groupe d’experts indépendants engagés par la famille affirme que d’autres personnes haut placées pourraient avoir eu connaissance de la préparation du crime ou pourraient y avoir participé. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez **écrire une lettre courtoise** en bon espagnol, anglais ou français **au procureur général**. Exigez qu’il veille à ce que la vérité et la justice soient assurées dans le cadre de l’affaire de Berta Cáceres.  Les autorités honduriennes doivent identifier toutes les personnes impliquées dans l’instigation du meurtre de Berta Cáceres et enquêter sur ces personnes ;  Les autorités honduriennes doivent veiller à ce que des enquêtes rapides, approfondies et impartiales, garantissant le droit des victimes à la vérité et à la justice, soient menées. |
|  |
| **🡪 Formule d’appel:** Dear Attorney General / Estimado Señor Fiscal General / Monsieur le procureur général, |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 6.** |

**🡪** **Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| PROCUREUR GÉNÉRAL ÓSCAR FERNANDO CHINCHILLA Ministerio Público República de Honduras Edificio Lomas Plaza II Col. Lomas del Guijarro Ave. República Dominicana Tegucigalpa HONDURAS  E-mail : [mprelacionespublicas@gmail.com](mailto:mprelacionespublicas@gmail.com) ; [oscarfernando@protonmail.ch](mailto:oscarfernando@protonmail.ch) | Ambassade de la République du Honduras Rue Crevaux 8 F-75116 Paris France  Fax: 00339 / 83 41 76 48 E-mail: [ambassade@ambhonduras.com](mailto:ambassade@ambhonduras.com) |

Expéditeur:

SECRÉTAIRE DU PARTI COMMUNISTE DE LA RÉGION AUTONOME OUÏGHOURE DU XINJIANG

Party Secretary of the Xinjiang Uighur Autonomous Region

Chen Quanguo

479 Zhongshan Lu, Wulumuqi Shi

Xinjiang

Chine / People’s Republic of China

Lieu et date :

Au sujet de : Guligeina Tashimaimaiti

Monsieur,

Guligeina Tashimaimaiti, étudiante en doctorat à l’Université de Technologie en Malaisie, a été vue pour la dernière fois à l’aéroport international de Senai, en Malaisie, le 26 décembre 2017.

Elle avait prévu de rendre visite à ses parents dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang.

Cette situation me préoccupe beaucoup et je vous prie, Monsieur, de vous engager à **révéler où se trouve Guligeina Tashimaimaiti**.

Je demande instamment de **mettre fin à la politique de «transformation par l’éducation» et aux centres de «lutte contre l’extrémisme» et de faire cesser la détention arbitraire de Ouïghours et d’autres membres de minorités ethniques** à majorité musulmane dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de la République Populaire de Chine, Kalcheggweg 10, 3006 Berne

Fax: 031 351 45 73, 031 351 39 82 / E-mail: dashmishu@hotmail.com

Ambassade de Malaisie, Jungfraustrasse 1, 3005 Berne

Fax: 031 350 47 02 / E-mail: mwberne@kln.gov.my

Expéditeur:

PRÉSIDENT

Mr Recep Tayyip Erdoğan

Cumhurbaşkanlığı Külliyesi

Beştepe – Ankara

TURQUIE

Lieu et date :

Au sujet des « Mères du samedi »

Monsieur le Président,

Le rassemblement pacifique des «Mères du samedi», un groupe organisant des veillées hebdomadaires pour les victimes de disparitions forcées depuis le milieu des années 1990, est interdit depuis août 2018. Le groupe, principalement composé de femmes dont des proches sont portés disparus, a été dispersé de force le 25 août 2018 par la police, qui a utilisé du gaz lacrymogène et des canons à eau. Depuis lors, le groupe n’a plus été autorisé à organiser ces veillées dans le lieu habituel, en dépit du fait que ses rassemblements et les discours tenus pendant ceux-ci étaient de nature entièrement pacifique.

Cette situation me préoccupe beaucoup et je vous prie, Monsieur le Président, d’**accepter de rencontrer les «Mères du samedi».**

Je vous demande instamment de veiller à ce **que l’interdiction des veillées hebdomadaires des «Mères du samedi» soit levée**, et à ce que les futures veillées puissent se tenir sur la place Galatasaray sans restriction illégale, afin que les participants puissent exercer leur droit aux libertés d’expression et de réunion pacifique.

Je tiens également à vous rappeler votre promesse de 2011, qui stipulait que votre gouvernement commencerait à travailler sur les disparitions.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de la République de Turquie, Lombachweg 33, Case postale 34, 3000 Berne 15

Fax: 031 352 88 19 / E-mail: botschaft.bern@mfa.gov.tr

Expéditeur:

PROCUREUR GÉNÉRAL ÓSCAR FERNANDO CHINCHILLA

Ministerio Público República de Honduras

Edificio Lomas Plaza II

Col. Lomas del Guijarro

Ave. República Dominicana

Tegucigalpa

HONDURAS

Lieu et date :

Au sujet de : Berta Cáceres (COPINH)

Monsieur le procureur général,

Le 2 mars 2019 a marqué le troisième anniversaire de la mort de Berta Cáceres, dirigeante et cofondatrice de COPINH, qui a été abattue dans sa maison.

Berta Cáceres et le COPINH faisaient campagne contre la construction du barrage hydroélectrique d’Agua Zarca, sur la rivière Gualcarque, située sur des terres ancestrales des Lencas. Le COPINH défend notamment leur droit au consentement libre, préalable et éclairé.

Le Tribunal pénal national a conclu le procès de huit personnes accusées d’être impliquées dans l’assassinat. Une neuvième personne est toujours en attente de son procès.

Le rapport d’un groupe d’experts indépendants engagé par la famille affirme que d’autres personnes haut placées pourraient avoir eu connaissance de la préparation du crime ou pourraient y avoir participé.

Cette situation me préoccupe beaucoup et je vous prie, Monsieur le procureur général, de **veiller à ce que la vérité et la justice soient assurées** dans le cadre de l’affaire de Berta Cáceres.

Les autorités honduriennes doivent **identifier toutes les personnes impliquées dans l’instigation du meurtre de Berta Cáceres** et **enquêter sur ces personnes**.

Elles doivent également veiller à ce que des **enquêtes rapides, approfondies et impartiales**, garantissant le droit des victimes à la vérité et à la justice, soient menées.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le procureur général, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de la République du Honduras, Rue Crevaux 8, F-75116 Paris, France

Fax: 00339 - 83 41 76 48 / E-mail: ambassade@ambhonduras.com